

Séance du 21 mars 2024

| Nombre de Membres | | |
|-------------------------------------|-------------|---|
| Afférent au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris Part à la Délibération |
| 27 | 18 | 14 |

Le vingt et un mars mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHÉ, Étienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE

Absents : Bernard CRÉPIN, Céline FAGOT, Nelly GRIFFON, Sébastien VERDRU

Absents représentés : Claudine ZUBER pouvoir à Dominique THUAULT

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

| Date de la Convocation |
|------------------------|
| 14 mars 2024 |

Après l'exposé du projet d'installation de pumptrack pour un montant de 245 280€ TTC soit 204 400€ HT,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention Jean-Pierre Schang) :

Date d'Affichage

14 mars 2024

- approuve le projet de pumptrack
- autorise Monsieur Le Maire à solliciter la Région Grand Est, le Département, l'agence nationale du sport, la CAF et tout autre organisme pour une subvention.

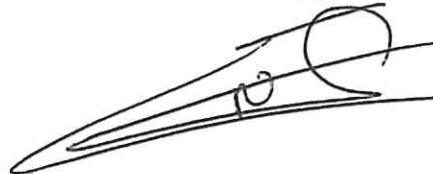
Objet de la délibération

No 2024-100155

Finances

**Demande de subvention pour le
projet pumptrack**

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20240321-2024-100155-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Publication : 02/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

